



**COMMUNE DE ROPPENTZWILLER**  
**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 26 FÉVRIER 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six février à dix-neuf heures et trente minutes, les membres du conseil municipal de ROPPENTZWILLER se sont réunis dans la salle de réunion de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée, conformément à l'article L.2121-10 du code général des collectivités territoriales, en date du 14 février 2024.

**Sous la présidence de :** M. EGGENSPILLER Jean-Claude, maire

**Membres présents :** M. BRAND Serge et Mme BINGLER Stéphanie, adjoints,  
Mme ARTZNER Nadia, M. RICHART Patrice, M. GUTTINGER Raymond, M. TURKAUF Yannick, M. REY Thierry, M. BILGER Michel et Mme GESSER Maryline

**Membres absents excusés et représentés :** M. KLOCKER Philippe donnant procuration à M. EGGENSPILLER Jean-Claude, M. FELLMANN David donnant procuration à M. REY Thierry, M. STOLTZ Sébastien donnant procuration à M. RICHART Patrice, Mme BACH Sylvia donnant procuration à Mme BINGLER Stéphanie

**Membre absent non excusé :** M. KNOLL Pascal

**Secrétaire de séance :** Mme LUCARELLI Emmanuelle

Ordre du jour :

1. APPROBATION DU CM : compte-rendu du 19 décembre 2023
2. URBANISME :
  - 2.1. Liste des autorisations d'urbanisme
  - 2.2. Déclarations d'intention d'aliéner
3. AFFAIRES TECHNIQUES : Travaux de raccordement des bâtiments communaux au réseau d'assainissement collectif
4. SIAS
  - 4.1. Tarifs de mise à disposition du personnel communal au bénéfice du SIAS
  - 4.2. Réponse du Préfet à la procédure dérogatoire de sortie du SIAS
5. PRESBYTÈRE
  - 5.1. Suivi du dossier CLIMAXION
  - 5.2. Autres demandes de subvention
6. DIVERS

Monsieur le maire salue l'assemblée et demande aux membres présents de bien vouloir excuser ses quelques minutes de retard en raison de la réunion précédente. Une première depuis son investiture en 2008.

Il fait part des procurations arrivées en mairie avant la séance. Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à dix-neuf heures et trente-cinq minutes.

Puisque le règlement intérieur stipule qu'à chaque séance de conseil municipal il y a obligation de désigner un ou une secrétaire de séance, monsieur le maire propose que madame Emmanuelle LUCARELLI occupe cette fonction pour la réunion de ce soir. Le conseil municipal acquiesce en ce sens.



## 1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 19 DÉCEMBRE 2023

Monsieur le maire demande si des remarques sont à formuler quant au compte rendu du 19 décembre dernier.

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal du 19 décembre 2023 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

## 2. URBANISME

### 2.1 Liste des autorisations d'urbanisme

Aucune remarque n'est formulée quant à la liste des autorisations d'urbanisme.

### 2.2. Déclaration d'Intention d'Aliéner – DIA

Monsieur le maire fait part à l'assemblée qu'aucune DIA n'a été réceptionnée depuis la dernière réunion.

## 3. AFFAIRES TECHNIQUES : Travaux de raccordement des bâtiments communaux au réseau d'assainissement collectif

Monsieur le maire rappelle aux membres du conseil que lors de la séance précédente il leur avait fait part des courriers recommandés envoyés par la communauté de communes Sundgau mettant en demeure la commune de Roppentzwiller de procéder au plus vite au raccordement des bâtiments communaux au réseau d'assainissement collectif, sous peine de pénalités financières conséquentes savoir 400 % appliqués à la redevance assainissement.

Il précise que la commission bâtiment s'est réunie le 7 février 2024 pour l'étude du devis de la société ENCER.

Le conseil municipal ayant entendu les explications de monsieur le maire et ayant pris connaissance de l'avis de la commission bâtiments, à l'unanimité des membres présents et représentés,

**DECIDE DE PROCÉDER** aux travaux de raccordement des eaux usées sur le réseau d'assainissement intercommunal de l'atelier communal, de la mairie et de la salle polyvalente

**ACCEPTE** la proposition de la société ENCER de Roppentzwiller pour un montant HT de 30'805,- € soit 36'966,- € TTC

**AUTORISE** monsieur le maire ou son représentant à signer le devis tel que présenté.

Il rappelle ensuite à l'assemblée que seules deux associations locales occupent actuellement les locaux de l'école primaire et il interroge les membres présents sur leur ressenti quant à cette situation. Ainsi, il ressort de la discussion collégiale qu'il serait bon de proposer aux associations concernées un local plus approprié et donc plus sécurisé de la commune pour exercer leurs activités, de manière à envisager de couper l'arrivée d'eau dans ce bâtiment et éviter ainsi la facturation augmentée de 400 % de la redevance assainissement.



#### 4. SIAS

##### 4.1. Tarifs de mise à disposition du personnel communal au bénéfice du SIAS

Monsieur le maire explique aux membres de l'assemblée que dans le cadre de la convention de mise à disposition de services signés entre les 4 communes du SIAS afin d'effectuer des dépannages à l'école maternelle intercommunale par notre agent technique, il convient de fixer des nouveaux tarifs pour l'année 2024.

Le conseil municipal ayant entendu les explications de monsieur le maire, à l'unanimité des membres présents et représentés,

**DECIDE** d'appliquer les tarifs suivants :

- Heure d'ouvrier : 30€
- Location horaire machine : 30€
- Location horaire du tracteur : 50 €

##### 4.2. Réponse du Préfet à la procédure dérogatoire de sortie du SIAS

Monsieur le maire explique aux membres de l'assemblée qu'il avait prévu de donner la parole à monsieur Serge BRAND, en charge du dossier, mais qu'aucune réponse ne nous étant parvenue suite au courrier envoyé le 7 février dernier à la préfecture relatif à la demande de sortie dérogatoire du SIAS, le point est ajourné.

#### 5. PRESBYTERE

##### 5.1. Suivi du dossier CLIMAXION

Monsieur le maire explique aux membres du conseil que la demande de subvention CLIMAXION a été déposée auprès de la région Grand-Est fin janvier avec les différents rapports nécessaires établis par la société WEST de Bitschwiller les Thann, conformément à la délibération du 21 novembre 2023.

Il rappelle que la réponse à cette demande doit obligatoirement être réceptionnée avant le lancement de l'appel d'offres afin que les particularités techniques soient précisées dans le dossier de consultation des entreprises (DCE).

L'accord de la Région Grand Est étant arrivé le 22/02/2024, il est précisé que la commune peut espérer au minimum 19'800 € et au maximum 27'800 €. En effet, une dotation supplémentaire à destination des communes rurales sera soumise au vote de la réunion de la Région Grand Est du mois de mai 2024.

Suite à l'accord dans le cadre de la subvention « Climaxion », l'appel d'offre a pu être mis en ligne sur le site de l'Association de maires de France, à savoir Safetender et les entreprises ont jusqu'au 26 mars 2024 à midi pour déposer leurs propositions.

##### 5.2. Autres demandes de subvention

Monsieur le maire informe les membres de l'assemblée qu'il a pris contact avec le conseiller en énergies partagées de la communauté de communes Sundgau afin qu'il nous renseigne sur toutes les subventions possibles dans notre projet de réhabilitation du presbytère.



Il nous suggère de solliciter éventuellement l'aide de l'état par le biais du fonds vert pour un montant estimé à 7'000 € et de lancer parallèlement une demande d'aide par le biais du dispositif des certificats d'économie d'énergies (CEE) qui permet à certaines grosses entreprises de prendre en charge une partie des travaux entrepris par les collectivités locales dès qu'il s'agit de but d'économies d'énergie et qui pourrait ainsi faire espérer à la commune un retour sur investissement supplémentaire d'environ 3'900 €.

Après discussion, les membres du conseil proposent de se rapprocher également de la Fondation du Patrimoine et de nos sénatrices dans le cadre de la préservation du patrimoine.

Le conseil municipal ayant entendu les explications de monsieur le maire, après en avoir débattu et à l'unanimité des membres présents et représentés,

**SOLLICITE** une subvention auprès de l'État au titre du fond vert pour un taux de 40 % de la partie isolations diverses

**SOLLICITE** une subvention auprès de la Fondation du Patrimoine et auprès de mesdames les sénatrices Patricia SCHILLINGER et Sabine DREXLER au titre de la préservation du patrimoine

**DEMANDE** à monsieur le maire de déposer un dossier CEE sur la plateforme dédiée au titre des travaux d'économies d'énergies

**CHARGE** monsieur le maire d'établir tous les dossiers de demande de subvention nécessaires.

## **6. DIVERS**

### **6.1. Repas des personnes âgées**

Monsieur le maire remercie les membres du conseil municipal pour la belle réussite du repas des aînés. Tout le monde est d'avis que c'est une expérience à renouveler et se prépare d'ores et déjà au prochain repas annuel prévu le dimanche 8 décembre 2024 à la salle polyvalente.

### **6.2. Journée de travail au presbytère**

Monsieur le maire remercie messieurs Michel BILGER; Yannick TURKAUF, Raymond GUTTINGER, Patrice RICHART, Sébastien STOLTZ et son fils Arthur qui ont participé à la journée de travail de samedi 24 février pour débarrasser les gravats du presbytère. Ils ont été très efficaces et la tâche s'est déroulée dans la bonne humeur.

Monsieur Michel BILGER tient également à ce que l'on remercie les ouvriers communaux pour le travail qu'ils ont abattu en amont et plus particulièrement Monsieur Ludovic SCHMITT.

### **6.3. Salle polyvalente**

L'entreprise retenue pour le remplacement des chaudières de la salle polyvalente est la société Misslin de Bouxwiller pour un montant total TTC de 37'500,00 €. Elle démarre les travaux de dépose le 8 avril 2024. L'ACL a été prévenue des désagréments possibles liés à ces travaux et en profite pour signaler certains petits travaux courants à effectuer.

### **6.4. Boîte à livres**

Mademoiselle Léna GESSER a déposé un petit mot dans la boîte aux lettres de la mairie afin que soit envisagée la possibilité de mettre en place une boîte aux livres comme cela se fait de plus en plus dans les villages alentours. Sa demande a été prise en considération et l'idée sera étudiée prochainement par les élus.



Toutes les questions étant épuisées et plus personne ne demandant la parole, monsieur le maire lève la séance à 20h30.

Le maire  
Jean-Claude EGGENSPILLER



*Ordre du jour :*

1. APPROBATION DU CM : *compte-rendu du 19 décembre 2023*
2. URBANISME :
  - 2.1. *Liste des autorisations d'urbanisme*
  - 2.2. *Déclarations d'intention d'aliéner*
3. AFFAIRES TECHNIQUES : *Travaux de raccordement des bâtiments communaux au réseau d'assainissement collectif*
4. SIAS
  - 4.1. *Tarifs de mise à disposition du personnel communal au bénéfice du SIAS*
  - 4.2. *Réponse du Préfet à la procédure dérogatoire de sortie du SIAS*
5. PRESBYTÈRE
  - 5.1. *Suivi du dossier CLIMAXION*
  - 5.2. *Autres demandes de subvention*
6. DIVERS
  - 6.1. *Repas des personnes âgées*
  - 6.2. *Journée de travail au presbytère*
  - 6.3. *Salle polyvalente*
  - 6.4. *Boîte à livres*

*Affiché le :*

*Retiré le :*